

Compte rendu de réunion de la commission d'évaluation

Année universitaire : 2011-2012

Nom de la formation : **M2R Science des matériaux, nanomatériaux et multimatériaux**

Code Apogée de l'étape : **ERPMN1(111)**

Nom du responsable
de l'évaluation : **Laurent ARURAUULT**

Adresse mail : **arurault@chimie.ups-tlse.fr**

Date de la réunion : **5/03/2012**

Enseignants présents

Nombre : 4

Liste : **Laurent ARURAUULT, Philippe DEMONT, Juliette HUEZ, Alain PEIGNEY**

Étudiants présents

Nombre : 4

Liste : **Dalya ALKATTAN, Charles MANIERE, Jessica MOLLICONE,
Alaric ZANIBELLATO**

Points traités localement (par l'équipe pédagogique ou la direction de la composante)

Point soulevé	Réponse apportée
1 – Des redondances entre enseignements en UE3 (tronc commun) et UE7 (option 1.4 UPS).	Ces redondances ont été attribuées au fait que l'UE3 a été effectué avant l'UE7. L'UE3 sera déplacé en début de semestre, dans la mesure du possible (cf. compatibilité EdTs).
2 – Examen UE9 : cinq matières évaluées sur une même demi-journée.	Les examens ont été répartis de façon équilibrée sur deux mois, hormis celui de UE9. Ce point spécifique sera pris en compte l'an prochain au niveau de l'EdT.
3 – Des niveaux de difficultés parfois variables selon les différents examens.	Les enseignants concernés ont pris en compte les remarques des étudiants et pondéreront la difficulté des leurs examens à venir.

Points à traiter globalement (par l'établissement)

1 – Des salles étaient parfois attribuées simultanément à deux enseignements (ex : salle A15 – (1A)) ou bien étaient inadéquates (ex : salle en sous-sol 015(1R2)).

Synthèse et commentaires des résultats de l'évaluation

Les résultats de l'évaluation et la discussion engagée à l'occasion de la commission paritaire ont mis en évidence la satisfaction des étudiants quant à leur choix et au déroulement du Master 2 Recherche SMNM durant l'année 2011-2012. De leur côté, les enseignants ont vo-

ontiers reconnu la motivation et le travail de cette promotion.

Les remarques ont essentiellement concerné des points liés à l'emploi du temps. Des améliorations seront apportées en conséquence l'an prochain dans la mesure du possible. En effet, la difficulté majeure concerne essentiellement l'emploi du temps du tronc commun qui doit faire coïncider ceux des différentes entités co-habilitées (UPS, ENSIACET, ENIT, ENSTIMAC).

Enfin, des problèmes d'attribution de salles et de locaux non-adaptés ont été parfois relevés cette année.

Libellé des questions au choix de l'équipe pédagogique

A – Êtes-vous satisfait(e) de votre choix quant à la formation de M2R ?

Date : 16/03/2012